

Réaction au communiqué de l' Afps relatif à l' action du FPLP dans une synagogue à Jérusalem.

Le Rapport d'orientation du congrès 2013 de l' Afps rappelle de façon très claire la position de notre association.

« La résistance à l' occupation et à l' oppression sous toutes ses formes, y compris la lutte armée, est légitime et reconnue par le droit international. »

(Cf : 3 – Nos moyens d' action : 3.2 En Palestine, soutenir la résistance - pages 13 et 14)

L' action effectuée à la synagogue d'« Har Nof » est un acte de résistance qui fait partie de la lutte armée du peuple palestinien contre l' occupant israélien.

La ferme condamnation par le Bureau National (BN) de cette action me semble donc en contradiction avec nos orientations.

« L' attaque meurtrière contre les fidèles d' une synagogue de Jérusalem appelle de notre part une ferme condamnation. Condamnation de principe, comme pour toutes les attaques contre les civils, et condamnation politique contre un acte qui fait clairement le jeu du gouvernement israélien qui de son côté ne cesse d' encourager les exactions et la violence permanente des colons. »

Condamnation à laquelle s' ajoute la précision d' hier soir de Taoufiq (Président).

*« Le BN assume le communiqué sur cet attentat qu' il estime moralement condamnable et **politiquement stupide** »*

Le communiqué du BN aurait dû être transmis, avant publication, à tous les membres du Conseil National pour avis comme cela a pu se faire dans le passé. L' urgence est une fausse raison dans ce cas précis.

Mon avis :

Ce n' est que par la conjonction de toutes les formes de luttes que les peuples opprimés peuvent espérer recouvrer leur liberté.

Comme d' autres le font dans ces échanges, il est important de marteler que « Har Nof » a été construit sur les ruines du village de Deir Yassine, village qui n' est pas sans rappeler l' horreur nazi d'« Oradour sur Glane ».

Symbole, certainement.

Il est un acte fort, destiné à la fois :

-au peuple palestinien en rappelant que ce type de lutte de libération est toujours d' actualité, n' en déplaît à l' Autorité Palestinienne et son Président par intérim, Mahmoud Abbas, qui l' a toujours refusée et préfère la normalisation des relations avec l' état israélien.

-au peuple israélien en rappelant qu' il ne sera jamais en sécurité tant qu' il ne reconnaîtra pas intimement l' erreur faite en 1947 par la création d' un état confessionnel et d' apartheid et qu' il en tire donc les conséquences afin d' élaborer un espace vital dans lequel chaque homme représente une voix.

(1948 est également la date d' entrée en force dans les textes de la constitution des lois ségrégationnistes en Afrique du Sud, abolies par contre 43 ans plus tard).

-à la communauté internationale pour lui signifier que ses injonctions répétées à la négociation et à la seule résistance populaire non violente ont fait long feu ; que les Palestiniens ne sont pas dupes du fait que la stratégie de cette communauté internationale pour la Palestine s' inscrit dans un cadre beaucoup plus vaste de l' ordre économique mondial et qu' Israël représente une belle tête de pont pour l' occident.

Je voudrais également mentionner ici que la lutte armée en Palestine existe sous d' autres formes moins spectaculaires et médiatiques. Clandestines évidemment. Elle mérite le soutien de notre association, au même titre que la résistance populaire. Il est pour l' instant inexistant.

Fx Gilles, Afps Albertville
Membre du Conseil National
25 novembre 2014